



POMME DE TERRE

N° 19

du 22/06/2021

Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Observateurs

AGRI BEAUCE, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, FREDON Centre-Val-de-Loire, Les 3 Laboueurs, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA, SELECT UP, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France, Groupe Coisson.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

EN BREF

- Toutes les parcelles sont en croissance active voire en végétation stabilisée, grossissement des tubercules et apparition de l'inflorescence.
- Grêle : des parcelles ont été grêlées dans de nombreux secteurs du 28.
- Mildiou : Du mildiou est observé en parcelles dans différents secteurs. Avec les averses, localement orageuses, le seuil de nuisibilité a encore été atteint sur 8 secteurs ces derniers jours ainsi qu'aujourd'hui. Le risque est actuellement élevé.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Les parcelles sont en croissance active ; les plantations les plus en avance sont au stade début végétation stabilisée - grossissement des tubercules.

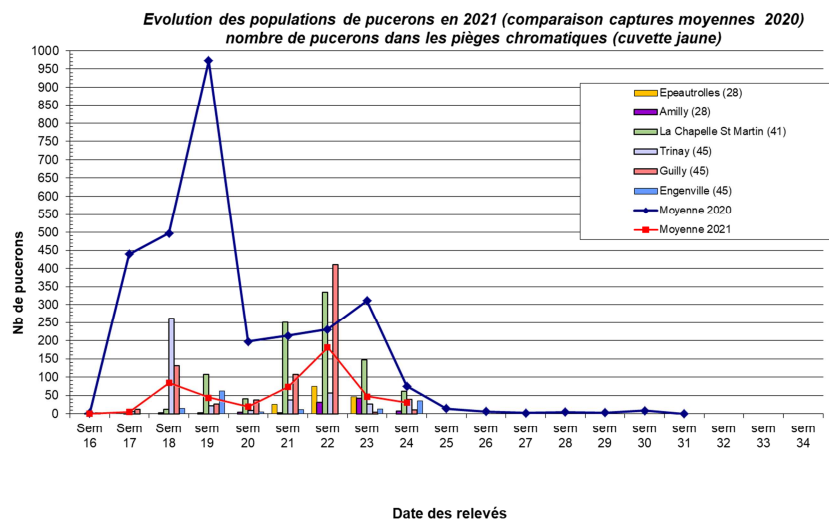
Des épisodes orageux violents accompagnés de fortes pluies et de grêle occasionnant des dégâts ont été enregistré entre samedi dernier et ces derniers jours, notamment en Eure et Loir, sur le secteur de Bonneval.

Parcelle grêlée dans le secteur le Bonneval



PUCERON

Au niveau du réseau de cuvettes jaunes pour le suivi des vols de pucerons, les captures ont encore diminué ces 8 derniers jours dans tous les secteurs. Le pic de vol, de faible intensité cette campagne, a été atteint semaine 22.



Observation dans le réseau

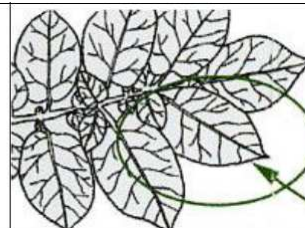
En plaine, les pucerons ne sont signalés plus que dans 20% des parcelles du réseau de suivi, avec des infestations faibles de 5 à 35% de folioles porteuses de quelques pucerons, en deçà des seuils de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité pucerons

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.
- Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.



Analyse du risque et prévisions

Les conditions pluvieuses et surtout la forte présence d'auxiliaires permettent de limiter la multiplication des pucerons et de réguler les populations.

En production de plants, le risque reste élevé.

En pomme de terre de consommation, le risque est moyen et en diminution sur les variétés sensibles aux viroses.

Sur les variétés non sensibles aux viroses, le risque reste nul car les infestations de pucerons sont faibles.

DORYPHORES

Forte augmentation des populations dans les parcelles. Des adultes voire les premiers foyers sont signalés dans 1/3 des parcelles du réseau.

Hors réseau de suivi, le seuil de nuisibilité (plus de 2 foyers pour 1000m²) est signalé dans le 45.

Seuil de nuisibilité et analyse du risque

Le seuil de nuisibilité pour les doryphores est atteint dès que l'on observe en bordure 2 foyers pour 1000 m² (1 foyer = 1 ou 2 plantes avec au moins 20 larves au total)

Bien que le seuil de nuisibilité ne soit pas atteint dans la grande majorité des situations, les conditions chaudes et sèches annoncées à partir de la fin de cette semaine seront favorables à leur développement. Risque faible pour le moment mais à surveiller.

La lutte efficace passe par la destruction des stades larvaires sensibles aux insecticides. Mais à partir de quel dégât faut-il intervenir ? Des essais réalisés par l'institut technique belge ont montré qu'on peut tolérer (en fonction des variétés) de 5 à 10 % de perte de feuillage en situation poussante, et de 2 à 4 % en situation de stress (sécheresse). 2 % de perte correspond à 1 plante sur 50 complètement ravagées.

MILDIOU

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire (Cf BSV n°2).**

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances supérieures à 1km).

Les repousses sur tas de déchets ou en culture doivent être détruites au plus vite pour limiter la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*. Le modèle Mileos® fournit plusieurs informations permettant d'évaluer le risque mildiou :

⇒ **La réserve de spore :** Cet indice permet d'anticiper le risque de contamination et s'exprime sur une échelle de 0 à 11. Il correspond à la capacité des spores à contaminer si les conditions sont favorables. **C'est en quelque sorte la « quantité de spores qui pourrait contaminer si les conditions climatiques devenaient favorables à une contamination ».**

Cette réserve de spore donne donc le « niveau de risque » indiqué dans ce BSV (colonne 3 du tableau ci-dessous). Il correspond à la réserve de spores potentielle. C'est-à-dire la quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être contaminants si les conditions climatiques sont favorables.

Ce risque potentiel devient réel si les conditions climatiques sont favorables à la contamination.

- Lorsque la réserve de spores est nulle, des conditions climatiques favorables ne permettront pas une production significative de spores. Il n’y a donc pas de risque mildiou lorsque l’environnement de la parcelle est sain.
- Lorsque cette réserve est faible ou moyenne, le raisonnement doit être modulé en fonction de l’environnement de la parcelle, des conditions climatiques et de la sensibilité variétale.
- Lorsque cette réserve est forte, le risque mildiou est présent dans tous les cas de figure.
- L’analyse de cette réserve de spore tient également compte de la sensibilité variétale :
- si la réserve de spore atteint 2, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles ;
- si la réserve de spore atteint 3, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles et intermédiaires;
- si la réserve de spore atteint 4, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

⇒ **Les poids de contamination** : Ils représentent **l’intensité du phénomène de contamination**. Il va donc dépendre de la réserve de spores et des conditions météorologiques (index de contamination). **C’est sur cet index qu’est basée la préconisation de traitement en fonction des différents seuils variétaux.**

Observations sur le réseau

Quelques taches de mildiou, non sporulantes, ont été observées la semaine dernière dans le Loiret, en Eure et Loir et dans le Sud de l’Essonne.

Des taches sporulantes sur feuilles sont signalées ces derniers jours sur les secteurs de Poinville et Engerville (28).

Situation au 22 Juin 2021

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Département	Stations météo	Niveau de risque au 22/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 22/06 au 24/06			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Boissay Sancheville (11h)	Très fort	Les 18, 19, 20 et 21/06 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	20.2
	Le Puiset (11h)	Très fort	Les 18, 19, 20 et 21/06 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	6.4
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (5h)	Très fort	Les 18, 19, 20 et 21/06 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	51
	Ouzouer le Marché (10h)	faible	-	NON	NON	NON	20.6
	St Léonard en Beauce (7h)	Très fort	Les 18, 19, 20 et 21/06 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	23.4
Loiret (45)	Amilly (7h)	moyen	Les 18, 19, 20/06 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	7.4
	Férolles (7h)	moyen	Les 19, 20 et 21/06 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	NON	20
	Gien (7h)	faible	-	NON	NON	NON	6.9
	Outarville (8h)	Très fort	Les 18, 19, 20 et 21/06 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	36.4
	Pithiviers (8h)	Très fort	Les 18, 19, 20 et 21/06 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	21.6
Essonne (91)	Boigneville (6h)	faible	-	NON	NON	NON	12

Suite à des soucis de données météo sur les stations de l’Eure-et-Loir, il a été décidé de modéliser le risque mildiou avec deux nouvelles stations pour ce BSV.

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des orages, couplés à un risque de grêle, sont encore attendues ce mardi sur l'ensemble de la Région. Puis des averses, localement orageuses, devraient prendre le relais sur l'ensemble de la Région jusqu'à ce weekend. Excepté vendredi où le soleil devrait apporter un temps sec toute la journée. Les températures devraient rester plutôt fraîches et être comprises entre 13 et 22°C.

Il convient de rester vigilant dans de nombreux secteurs en fonction des précipitations qui restent localisées. En effet, avec les pluies de la nuit dernière et les averses prévues cette semaine, il y a de fortes chances pour que les conditions soient favorables à des contaminations dans les prochains jours.

Le seuil de nuisibilité a été atteint sur les secteurs de Boissay Sancheville, Le Puiset, La Chapelle Vicomtesse, Saint Léonard en Beauce, Amilly, Férolles, Outarville et Pithiviers ses derniers jours (voir tableau ci-dessus en colonne 4).

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité), devrait être atteint dans les secteurs de Boissay Sancheville, Le Puiset, La Chapelle Vicomtesse, Saint Léonard en Beauce, Amilly, Férolles, Outarville et Pithiviers (colonne 5 du tableau ci-dessus).

Pour rappel, les modélisations Mileos se font sur des parcelles témoins non irriguées.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>

